

Image not found or type unknown



Problème FAI, Internet ne fonctionne pas, remboursement

Par **Visiteur**, le **18/03/2007** à **18:00**

il y a environ un an j ai souscrit un abonnement ADSL . Avant cela je leur ai demandé si mon ordinateur à l'époque window 98 était compatible avec leur logiciel "combo". Ils m'avaient assuré qu il n'y avait aucun problème. Ce qui n'a absolument pas été le cas! Je n'ai jamais pu l'installer et donc me connecter à internet. J'ai donc résilié mon abonnement étant donné que je payais un service que je n'ai jamais pu utiliser. Aujourd'hui on me menace de poursuites. Dois je payer des frais de résiliation pour un service que je n'ai jamais pu utiliser?